

La grève des pêcheurs désamorcée de justesse

L'État a fait un geste mercredi soir. Le comité de crise a poussé les Bigoudens, très remontés, à reprendre la mer.

« Si vous en voulez plus, ce ne sera pas avec moi. Je ne pourrai obtenir mieux », a lancé, désespéré, hier au Guilvinec, Philippe Le Moigne, le porte-parole du comité de crise. Il faisait face à environ 200 marins qui renâclaient bruyamment à reprendre la mer.

Après l'examen des dernières mesures, la grève a été abandonnée. Restaient encore à quai, hier, une trentaine de chalutiers côtiers lorientais et des hauturiers des Sables-d'Olonne et des Côtes-d'Armor. Mais le conflit généralisé est désamorcé pour le moment.

Mauvaise communication

Les nouvelles aides pour les moins de 12 mètres ont joué. Surtout, Daniel Le Diréac'h, le directeur des Affaires maritimes du Finistère, a livré un document tout frais établi par la Direction des pêches à partir des données de l'Observatoire économique de Bretagne.

Il y apparaît que l'acompte d'aides de *minimis* (1) accordé aux chalutiers sera suivi, au printemps, d'un solde d'un niveau à peu près équivalent. Ce qui représente, par exemple, environ deux fois 15 000 € pour un plus de 20 mètres, à partager entre armement et équipage. Le solde a, semble-t-il, été bien amélioré par rapport à l'annonce de fin février.

L'administration montre que, toutes les aides cumulées (exonérations de charges, aides de *minimis*, chômage-intempérie, etc.), les



Les leaders bigoudens (Patrice Donnard, Philippe Le Moigne, Stéphane Pochic, Pierrick Joncour) ont cru, hier, qu'ils ne réussiraient pas à convaincre les équipages de reprendre la mer.

chalutiers auront bénéficié, du 1^{er} février au 31 mai, de conditions économiques comparables à celles du temps où le gazole dépassait à peine les 30 centimes. Surtout, les Sud-Finistériens qui ont bénéficié de « ports gratuits » en février.

Ces soutiens sont moins lisibles qu'avec l'ancien fonds gazole. Mais, avec les aides actuelles, les bateaux très petits consommateurs auront même été aidés au-delà du nécessaire : l'équivalent de 52 centimes par litre pour les caseyeurs de moins de 9 mètres et même de 84 centimes pour les dragueurs de même taille !

Alors, pourquoi cette colère ?

« C'est la faute à une très mauvaise communication du ministère. Tout est flou », tempête Philippe Le Moigne. Il ne cache pas non plus son inquiétude de voir le plan Barnier tarder à se mettre en place. « Pour les contrats bleus, nous serons prêts à la mi-avril. La prise en charge des ports par l'État est promise au 1^{er} Mai. J'ai exigé un calendrier écrit, ferme et définitif. »

Raymond COSQUÉRIC.

(1) Celles que la France peut décider seule, sans l'autorisation de l'Europe, mais dans certaines limites.